

Plasturgie

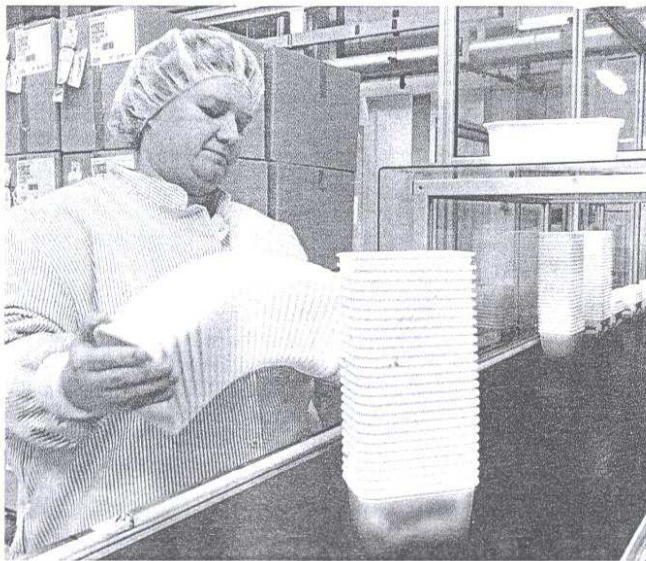
Flambée des prix de l'emballage en plastique

● Plusieurs secteurs d'activités font face à une hausse du coût de l'emballage en plastique. Les plasturgistes avancent la concordance de plusieurs facteurs, notamment les répercussions de l'écotaxe et la hausse des prix des carburants.

Le coût de l'emballage en plastique a connu une montée en flèche ces dernières années qui donne des sueurs froides aux opérateurs économiques. «Les pressions de l'inflation se sont ainsi répercutées sur le prix d'achat des matières plastiques (+73% entre 2009 et 2013)», nous indiquait-on auprès de Danone, il y a quelques semaines en guise d'explication de sa décision d'augmenter les prix de ses yaourts. C'est que le coût de l'emballage en plastique des produits alimentaires en est pour beaucoup dans le coût de revient. Toutefois, qu'est-ce qui explique cette hausse vertigineuse des matières plastiques ? «Il faut savoir qu'une hausse des coûts pour les plasturgistes se répercute sur tous les autres secteurs, puisque le plastique est une composante importante dans nombre d'industries. Plusieurs facteurs ont concouru ces dernières années à la hausse des prix des matières plastiques, mais deux d'entre ont été déterminants : l'écotaxe et la hausse des prix des carburants», indique Nabil Souaf, directeur général de l'Association marocaine de la plasturgie.

Une taxe de trop !

Les plasturgistes n'arrêtent pas de dénoncer les effets néfastes de l'écotaxe sur leur filière. «La taxe est en effet appliquée à l'ensemble du chapitre 39 du système harmonisé (tarif douanier), ce qui l'étend à tous les produits en plastique, de la matière première jusqu'aux produits finis. Le problème, c'est que si certaines matières premières sont taxées à l'import, les produits finis, eux, ne le sont pas. Résultat, l'import devient plus intéressant que la production locale», indique Nabil Souaf, DG de la Fédération



● La hausse du prix du plastique se répercute sur tous les secteurs, jusqu'au consommateur final.

de la plasturgie. Selon lui, la taxe a été très mal conçue : «En mettant en place cette taxe, le ministère n'a pas pris en considération ses répercussions sur toute la chaîne de valeur. Pis encore, la plasturgie est partie prenante dans toutes les industries qui ont le vent en poupe aujourd'hui au Maroc, l'automobile, l'aéronautique et l'instauration de la taxe impacte la compétitivité de la filière», estime-t-il arguments à l'appui : «Prenons l'exemple de l'industrie automobile, un marché important pour la plasturgie. Suite à cette taxe, le coût de production pour la transformation d'une pièce détachée connaîtra de facto une hausse et donc ladite pièce sera vendue au client, Renault ou autre à un prix élevé, c'est donc la compétitivité de la production locale qui en prend un sacré coup». Autrement dit, avec l'écotaxe, le coût de revient flambe et le producteur ne s'en sortira pas. Pour Nabil

Souaf : «La conséquence est au final une contagion de tout le tissu industriel. Avant la mise en place de cette écotaxe, nous avons informé le ministère de son impact et des conséquences néfastes qu'elle aura sur tout le tissu économique, mais le ministère a fait la sourde oreille», déplore-t-il.

Effets pervers

Les professionnels regrettent aussi les retombées de cette taxe. En fait, l'écotaxe doit servir à encourager le recyclage des produits en plastique. Rien que pour la production de sacs en plastique, 120.000 tonnes de matières premières sont utilisées. La collecte et l'élimination de sacs en plastique coûtent 20.000 DH la tonne. Ainsi, les fonds collectés vont créer toute une filière de recyclage. Selon le département de l'Environnement, cette taxe a pour objectif de financer l'émergence

et le développement de la filière de recyclage du plastique, ainsi que l'intégration du secteur informel existant. «Le secteur du recyclage au Maroc est un secteur important. Ainsi le nombre de récupérateurs de déchets est estimé à près de 10.000 personnes et le chiffre d'affaires réalisé par cette activité à environ 168 MDH/an pour les récupérations, et à environ 363 MDH pour les grossistes. Toutefois, il faut admettre que ce secteur est essentiellement informel, que les récupérateurs travaillent dans des conditions économiques, sociales et sanitaires très précaires, sans oublier l'impact négatif de leur activité sur l'environnement», indique le ministère. Les recettes de cette taxe, estimées à près de 157 MDH annuellement, alimenteront donc le Fonds national de l'environnement, qui est un compte d'affectation spécial, dédié à l'initiation du projet pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, lesquelles contribueront au financement des projets visant le développement de la filière du recyclage à partir de 2015. En effet, les recettes de cette écotaxe serviront à financer les projets de tri en amont ou en aval, la mise en décharge ainsi que les filières de valorisation (création de PME). Ces projets permettront d'intégrer les actuels intermédiaires et les anciens chiffonniers, de même que d'organiser la filière et de sortir une grande partie des acteurs du circuit de l'informel. Le nombre de projets à financer est important et réparti sur toutes les régions, ce qui nécessite un suivi rigoureux depuis leur genèse jusqu'à leur mise en œuvre. Aussi un comité stratégique comportant l'ensemble des acteurs concernés sera mis en place pour décider des projets à adopter et suivre le travail de l'unité de gestion chargée de l'exécution de leur mise en œuvre.

● PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma